

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 31 JANVIER 2025

Présents : Charles LABOURÉ, Isabelle COUAVOUX, Mathieu BONNEFOY, Loïc BERTIQUET, Florent TIXIER, Marie-Pierre EXTRAT, Séverine PRAS, Arnaud BLETTY, Jean-Luc SOLLALLIER, Colette CHENEVIER

Représentée : Doris RAZAFIMAHEFA représentée par Jean-Luc SOLLALLIER

Excusés : Christine PION, Patrice SANUDO, Alain FRAGNE

- **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 29.11.2024 :** Approuvé à l'unanimité.

- **MODIFICATION DU REGLEMENT DE CANTINE/GARDERIE :** Suite à l'arrivée d'un enfant avec un PAI (projet d'accueil individualisé) pour des allergies alimentaires, il a fallu établir un protocole panier-repas afin de mettre en place les bonnes pratiques côté parents et côté employés du périscolaire. Il est proposé de facturer 0.50€/panier repas pris en cantine. Un article doit être ajouté dans ce sens dans le règlement des services périscolaires. Modification adoptée à l'unanimité.

- **OUVERTURE CREDITS INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION :** Jusqu'à l'adoption du budget il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement par anticipation afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement selon le détail ci-dessous :

- **3 217.80€ à l'article 2031 frais d'étude pour la rénovation de l'école.** Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- **CONSULTATION MUTUELLE PAR LE CDG (obligatoire au 1er janvier 2026) :** Obligation de proposer une mutuelle aux fonctionnaires et contractuels, les employés ne sont cependant pas obligés de prendre cette mutuelle. Proposition du Centre de Gestion 42 de participer à une consultation commune sans obligation de choisir cette mutuelle comme se fut le cas pour la prévoyance santé en 2024. Acceptée à l'unanimité.

- **REGIME FORESTIER :** Rendez-vous avec M. Jourdan de l'ONF en fin d'année 2024 : proposition pour que les forêts communales soient gérées par l'ONF. Cela représente 5 hectares 80 de bois propriétés de la commune. Cette prestation est gratuite cependant un pourcentage sera prélevé lors des ventes de coupes de bois. Délibération approuvée à l'unanimité.

- **CONVENTIONS DENEIGEMENT :** La convention de déneigement avec Alexandre Beche a pris fin en novembre 2024, il convient de trouver une solution de remplacement pour assurer le service de déneigement sur la commune en complément des services apportés par Philippe GOUTORBE. Après diverses consultations, il s'avère que Franck Mosnier à la tête de la société Travaux Publics des Ardillats est intéressé pour proposer ses services. Une convention doit donc être signée. Il est également proposé d'établir une convention avec Philippe Goutorbe qui assure le déneigement sur la seconde partie de la commune depuis plusieurs années. Isabelle Couavoux, compagne de Philippe Goutorbe se retire des débats et des votes. Les conventions sont approuvées à l'unanimité.

- **DEVIS PROPOSITION DE MISSION CALCULS THERMIQUES COMPARATIFS POUR LE PROJET DE L'ECOLE :** M. le Maire présente le chiffrage des travaux de l'école :

- Installation du chantier : 7 402.50€ HT

- Rénovation fonctionnelle et intérieure de l'école (démolitions/déposes, gros-œuvres, menuiseries intérieures, plâtrerie/peintures, sols et lots techniques) : 133 644.22€ HT

- Rénovation énergétique (complexes isolants sous toitures, remplacement des menuiseries extérieures et occultations, isolation thermique par l'extérieur, lots techniques dont géothermie profonde) : 313 902.79€ HT

- Ravalement d'une partie de la façade : 7 047.56€ HT

- Extension nord (démolition de la chaufferie, gros-œuvre, ossature et charpente bois, couverture tuiles et zinguerie, étanchéité et zinguerie, menuiseries extérieures et occultations, métallerie, menuiseries intérieures, plâtrerie/isolation/peintures, chapes flottantes et carrelage, lots techniques) : 200 588.88€ HT

- Fermeture du préau (gros-œuvre, murs ossature bois, travaux de second œuvre) : 22 950.93€ HT

- Aménagements extérieurs (aménagement de cour sud et de la cour nord) : 101 964.38€ HT

Soit un total de 944 965.61€ TTC

Dépôt de différents de dossiers de demande de subvention : DETR, Région, Fonds Vert. Nécessité de présenter une étude prouvant que les travaux permettront un gain d'énergie de 40% minimum par rapport à la situation avant travaux. Pour cela un devis a été établi par ABAC, bureau d'ingénierie via AABT, notre cabinet d'architecte. Le devis s'élève à 1 978.80€ TTC. Le devis est accepté à l'unanimité.

VIE DE LA COMMUNE

HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30, les après-midis sur rendez-vous uniquement, le 1er et le dernier samedi du mois de 9h à 12h. **ATTENTION : à partir du mois d' avril le secrétariat ne sera plus ouvert les samedis matins.**

Fermetures exceptionnelles pour réunions extérieures le mardi 18 mars et le mardi 1er avril.

INFO DIVERSES

- **J'AIME LA LOIRE PROPRE** : Prochaine édition **samedi 15 mars à partir de 8h30** en mairie de Cherier, café offert, matériel fourni, merci d'avance à tous les bénévoles qui viendront nous aider à nettoyer la nature et les abords du bourg !

- **ACCES DECHETERIE PAR QR CODE** : La borne d'accès est en place et sera utilisable dès le 3 mars. Pour faire votre demande en ligne : <https://decheterie.ccpu.fr/demandeaccess> Préparez votre justificatif de domicile (de moins de 3 mois tel que : facture d'eau, d'électricité, de gaz, ou de téléphone (fixe, internet uniquement) ou acte notarié d'acquisition) avant de commencer la démarche en ligne !

Pour les personnes ne possédant pas de téléphone portable, adresse mail et/ou ordinateur : rendez-vous à l'accueil de la CCPU aux horaires d'ouvertures (lundi, mardi et jeudi de 8h30-12h/13h30-17h, le mercredi de 8h30-12h et le vendredi de 8h30-12h/13h30-16h) ou contactez nous par téléphone au 04 77 65 12 24

La déchèterie reste accessible sans QR code jusqu'au 15 septembre 2025.

- **PERMANENCE MOBILE DU DEPUTE ANTOINE VERMOREL-MARQUES** : Antoine Vermorel-Marques, votre député, vous reçoit sur rendez-vous l'après-midi du jeudi 13 mars dans son camping-car stationné dans le bas du Bourg des Moulins. Appelez au 06 67 92 11 79.

- **COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX** : Coupures d'électricité le mardi 18 mars de 9h à 16h sur secteur : Crezoilles, Le Capitaine, Le Point du jour, Gouttelion, Les Rivières, Le Creux et La Murette.

- **RECRUESCENCE DE CAS DE ROUGEOLE** : Depuis 2023, les autorités sanitaires observent une hausse des cas de rougeole dans le monde entier. En Auvergne-Rhône-Alpes, 212 cas ont été signalés entre 2023 et 2024, contre un seul en 2021. Depuis janvier 2025, on compte 17 cas de rougeole dans la région. Or, c'est une maladie très contagieuse, qui peut entraîner de graves séquelles, voire des décès chez les personnes les plus vulnérables. **La vaccination reste la meilleure protection pour éviter des formes graves, elle est obligatoire** pour les enfants nés depuis le **1^{er} janvier 2018** : 1^{re} injection à 12 mois et 2^e injection à 16-18 mois. Elle est fortement **recommandée** pour toutes les autres personnes nées après 1980. Avant 1980, la rougeole était très fréquente en France : les personnes nées avant cette date ont donc de très fortes probabilités d'avoir contracté cette maladie et d'être immunisées.

Ce vaccin nécessite **2 doses** pour assurer une bonne protection. Les personnes nées après 1980 sont invités à **vérifier** leur vaccination et celle de leurs enfants, en repérant l'un des noms de vaccin ci-dessous dans le carnet de vaccination : **Rouvax®, Rudi-Rouvax®, ROR® / Trimovax® / ROR Vax®, Priorix® / MMR Vax Pro®**. En cas de **non-vaccination** ou de vaccination **incomplète** il convient de **consulter** rapidement un médecin ou un pharmacien, muni de son carnet de santé.

- **TOUS AU COMPOST** : **Du 29 mars au 13 avril les composteurs individuels seront au prix préférentiel de 20€** au siège de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé, rue René Cassin à St Just en Chevalet.

ECHOS DES ASSOCIATIONS

LES AMIS DE NOTRE DAME DE LA SALETTE : L'assemblée générale des Amis de la Salette de Cherier se tiendra à la mairie des Moulins le **samedi 22 mars** : accueil à partir de 14h 30 suivi de l'AG à **15h**. En fin de réunion , nous partagerons le verre de l'amitié.

DONNEURS DE SANG : Prochain don du sang le **mardi 29 avril de 16h à 19h à la salle des fêtes**.

SOU DES ECOLES : Vente de pizzas sur commande le **vendredi 21 mars** et **chasse aux œufs de Pâques le samedi 12 avril** au Vieux Cherier, voir flyers ci-joints.